

LA SOCIÉTÉ CIVILE CONTRE LA SOCIÉTÉ, LE CITOYEN CONTRE LA CITÉ

La société civile nous envahit de ses bienfaits pléonastiques. La société citoyenne est devenue le nouvel eldorado de la démocratie. La bien-pensance tout entière s'y réfugie. Avec un tel enthousiasme qu'il a de quoi attirer l'attention, sinon la défiance. Avec une telle euphorie qu'il convient de s'interroger : naïveté ou manipulation ?

Côté naïveté, la montée de l'initiative privée, de l'action individuelle, des organisations non institutionnelles, donne des signes manifestes d'un renouvellement de l'ordre public. Ces signes sont ceux du libéralisme politique. Enfin, la société se vit, se pense, et agit elle-même sur et pour elle-même. Ils donneraient à penser que la France sort de l'infantilisme dans lequel l'Etat l'a trop longtemps tenue, que les Français prennent conscience des responsabilités qui sont les leurs, et adoptent même quelques-uns des moyens de les exercer, que la société française se désintoxique de l'Etat maternant et cherche à acquérir la capacité à agir sur elle-même dont elle a été privée. Ils témoigneraient enfin de l'entrée de la France dans cette modernité que Tocqueville a décrite mieux que tout autre, et qui veut que nul mieux que soi-même n'est capable de choisir ce qui lui convient. Associations, mouvements, spontanéisme, tout cela serait le signe d'une vitalité méconnue de la société française, de son appétit de renouvellement et de changement, et de la prise de ses responsabilités par la société des citoyens.

Le problème est que ces signes ne sont pas suivis de leurs effets logiques, ceux qui caractérisent une société libérale. La récupération des mots de société civile et de citoyenneté par un socialisme du fonctionnaire et du bureaucrate incite à la méfiance. Ce n'est pas par hasard si la dépense nationale associative est évaluée par Pierre Patrick Kaltenbach à 12 % du PIB, ce qui signifie que générosité associative est

souvent un autre mot pour argent public, et subventions aux associations un autre nom pour détournement de fonds publics. Qu'un esprit curieux s'intéresse aux budgets de la politique de la ville, de l'insertion, ou de la formation professionnelle !

La liberté de débat, la liberté de parole et d'opinion ? La régression qui voit la France créer le délit d'opinion, restaurer la censure des idées, instituer des vérités historiques officielles et policer les comportements au sein des entreprises comme au sein des contrats privés, ne va pas dans ce sens. La disparition des expertises indépendantes, de la capacité de savoir et de dire ce qui est, de la faculté de divaguer et de déraisonner, d'accuser et de provoquer, devant le maillage de plus en plus étroit des intérêts institutionnels privés, ne va pas non plus en ce sens. Et l'ampleur des procès en légitimation, instruits à l'encontre de tout ce qui pense autrement et refuse la bien-pensance de rigueur, conduit à douter. Libérale, vraiment, l'émergence de la société civile et de la conscience citoyenne à travers ces associations et ces mouvements qui prennent l'Etat à témoin et réclament leur part de subventions ? Libérale, vraiment, l'autoproclamation de tous ces censeurs qui décident du droit de débattre, d'exprimer et de publier ?

Côté manipulation, la barque est chargée et les indices à charge, à hauteur de la prétention invoquée. La société civile purge la société française de ses crimes inouïs. Le mot citoyen, à tous les régimes et sur tous les modes, lave plus blanc. La conscience n'est rien ; mais la conscience citoyenne ! La justice vaut qu'on s'en défie, surtout quand elle prétend que ses jugements soient exécutés ; mais la justice citoyenne ! Le vote est suspect, tant l'isoloir permet encore l'exercice d'une liberté désormais soigneusement bridée à l'extérieur ; mais le vote citoyen ! La police française représente une menace permanente pour la sécurité, c'est bien connu ; mais la police citoyenne rachète heureusement ses fautes. De la vertu citoyenne à l'engagement citoyen, et même à la police citoyenne, la démocratie française aurait trouvé la formule magique qui l'affranchirait des pesanteurs du débat, de la complexité et de la contradiction. Et voilà un mot qui, pour reprendre la pitrerie du Lang 1981, nous fait passer de l'ombre à la lumière !

La société civile est l'expression renouvelée de la citoyenneté.

Société civile marche de pair avec citoyen. C'est vrai qu'il parle fort ce mot, qu'on croirait juste échappé de la bouche de Danton ou de Marat. Il a des accents révolutionnaires qui font trembler le sol et se dresser les souvenirs d'histoire. C'est qu'il est d'actualité. Des *Enfants de Don Quichotte* qui dressent les tentes des sans-abri sur les trottoirs du canal Saint-Martin aux associations qui engagent chaque candidat citoyen à adopter un enfant scolarisé sans papier pour combattre son expulsion éventuelle, des manifestants qui s'opposent à l'application d'une loi aux maires qui l'enfreignent au nom précisément de la société civile en rébellion, la citoyenneté est mobilisée au service de toutes les causes, elle habille tout, et jusqu'au contraire de la civilité ou de l'esprit civique. Qui s'aviserait d'interroger la légalité des associations à encourager l'illégalité ? Qui met en doute la légitimité de ceux qui bénéficient de la loi contre la loi, et qui mobilisent l'argent des Français contre la France ?

La société civile et la citoyenneté dans ce jeu sont au-delà de la loi et au-dessus de la Nation. Non sans risque de s'éparpiller et de perdre toute portée par leur imprécision. Non sans paradoxe surtout. La citoyenneté est régulièrement invoquée au bénéfice de ceux qui tournent la loi ou enfreignent la règle. Elle se voit attribuer une légitimité supérieure à la loi, au nom de droits qui s'opposent au droit et qui en disposeraient. Il est loin le temps où il fallait rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Chacun s'intitule son petit Dieu, atrocement exigeant et impavide, et entend bien disposer de la loi selon sa sensibilité, sa compassion, pour son confort moral.

Le phénomène est frappant : la société civile entend disposer de la société française et s'opposer à elle au nom de la vertu, comme le citoyen affirme sa citoyenneté non par sa civilité, non par son respect de la loi, mais en ce qu'il est au-dessus de la loi. Le sommet en la matière est probablement atteint par les projets de réforme politique qui visent à ériger des instances citoyennes - concentré de la société civile - en censeurs des élus, de leurs débats, de leurs décisions, de leurs attitudes. La société civile, en l'espèce de ses représentants autodésignés, prend en otage la démocratie au nom d'un bien supérieur dont elle s'attribue le monopole. Une certaine gauche morale y trouve une consolation utile à la détestation populaire, et le moyen de son mépris. Il est entendu que

les Français ne peuvent exprimer leur opinion, voter pour le parti de leur choix, et débattre de ce qui les concerne. Et il est entendu que le champ de l'expression doit être aussi balisé qu'un terrain d'atterrissage afin d'éviter toute spontanéité. La démocratie serait-elle si malade qu'elle ait à se défier de ses élus, à inventer une forme de représentation qui échappe à l'élection ; devrait-elle tellement se méfier d'elle-même qu'il faille enlever aux électeurs et à leurs élus leur pouvoir pour le remettre à des instances autoproclamées ? On nous refait le coup des avant-gardes, en oubliant que la démocratie athénienne est née précisément parce que ceux qui auraient à gouverner avaient d'abord à être gouvernés. C'est ce à quoi notre aristocratie de la vertu humanitaire ne saurait se résoudre. La gauche contre la démocratie : une nouvelle figure politique se cherche, et se trouve, dans la détestation unanime du beauf, du petit blanc, de l'électeur sournois, et pourquoi pas du Français tout court ?

Car il est intéressant d'observer à quoi s'opposent la société civile et la citoyenneté : au peuple, à la nation, au national. La citoyenneté ne doit plus rien dire de l'identité, elle doit être désaccordée des origines et délivrée de la carte d'identité. Ce n'est pas rien. Interdire la discrimination par la nationalité, c'est abolir la nation. Ce qui est en cause est la capacité d'un groupe humain à s'autodéterminer, en lui, par lui et pour lui. Et c'est une fin de la condition politique de l'homme en démocratie qui est en jeu, de sa liberté et de sa responsabilité, derrière l'accaparement du débat et de la décision par un monopole moral autoproclamé. La société civile exige le respect des droits de l'homme, mais elle y réduit la citoyenneté. Eux sont universels ; elle ne l'est pas. Ils procèdent du commun ; la citoyenneté distingue et sépare. Nous sommes des hommes comme les autres ; nous ne sommes pas concitoyens de l'humanité. Hannah Arendt l'a rappelé. Ce n'est pas l'homme, ce sont des hommes qui votent, qui vivent, qui décident, et c'est leur diversité - qui les a préservés - qui est désormais en danger.

Nous sommes là au centre d'un mécanisme sournois qui sape la démocratie et prétend déposséder les Français de leur droit de savoir, de débattre et de décider. La leçon de 2002 a été retenue : il s'agit d'empêcher un Français sur cinq de s'exprimer, de voter et d'exister. A défaut de changer le vote, si l'on pouvait changer le peuple ! La citoyenneté distinguerait les bons et les mauvais Français. Ceux qui dans

l'ombre trament leurs mauvais coups, ceux qui au soleil de la République cultivent la vertu. Le détournement vaut attention et curiosité. C'est qu'il n'est pas médiocre, le tour de passe-passe qui fait croire que ceux qui enfreignent la loi sont justement et par là-même dignes de distinction et d'exemple. Il n'est pas mince le subterfuge qui fait croire que ceux qui s'opposent à la majorité, ceux qui dénoncent les élus, détiennent une légitimité particulière et représentent une forme très haute, très pure et très admirable, mais bien à eux, de démocratie ! Et il est plus étonnant encore, le miracle qui attribue à des minorités non constituées, autodésignées, le monopole du bien ! Ils sont une démocratie d'essence supérieure ; ils sont une nouvelle forme de la grâce, sans doute. Nous ne le savions pas, voilà tout ! Il nous manquait d'être éclairés pour progresser vers le gouvernement des élites, pour mettre en place le gouvernement de la raison et du savoir, celui des avant-gardes conscientes et organisées.

Il est aisé de dénoncer un phénomène qui ne laisse d'être inquiétant ; il est plus délicat de l'analyser.

Le premier élément - il est majeur - est que c'est bien à tort qu'on se félicite de l'avènement de la société civile et qu'on se réjouit de l'émergence d'un nouveau pouvoir et d'un nouveau champ politique. Ils ne sont là que par défaut. Ils ne prospèrent que sur les ruines de ce qui devrait les rendre inutiles, et qui s'appelle démocratie. Si les élus savaient et agissaient, si les citoyens débattaient librement, arrêtaient leur décision, si l'Assemblée, si la justice, la police, les institutions, remplissaient leur mission, il ne serait point question de société civile ou de citoyenneté, il irait de soi que la société civile est la société des Français, et que la citoyenneté est l'état politique de tous les Français qui se reconnaissent concitoyens, c'est-à-dire qui partagent la vocation à vivre ensemble, la résolution de travailler ensemble, la réalité de « faire société » entre eux. Et si la liberté politique était effective, c'est tout naturellement que les voisins, que les proches, que les concitoyens prendraient en charge ce qu'ils peuvent et ce qu'ils veulent, de la sécurité des halls d'immeuble à l'aide au voisin dépendant. C'est parce que nous ne savons plus ce qui « fait société » entre nous que société civile et citoyenneté prolifèrent ; ils sont le signe d'une maladie qui peut emporter la démocratie, pas la cure de jouvence qui la fera revivre. La

société civile ne remplace pas l'intermédiation sociale, ni ne supplée le déficit d'ingénierie sociale.

Le second élément tient à la confusion générale entre les droits de l'homme et la citoyenneté. La société civile réclame des droits, toujours plus de droits pour l'individu, sans spécification. Nous nous situons là dans la tradition anglo-saxonne, qui confond les droits de l'homme et les droits du citoyen, et qui réduit ceux-ci à ceux-là. L'expression la plus brutale, et la plus caricaturale, est la situation nord-américaine où les droits de l'homme sont tout ce à quoi le citoyen a droit, c'est-à-dire à la fois beaucoup comme liberté d'agir, et pas grand-chose comme droit à recevoir, puisque la société se refuse à considérer qu'un haut niveau de mutualisation est constitutif de la citoyenneté. La France, comme la majorité des pays européens, distingue les droits de tout homme, en sa qualité d'être humain, des qualités du citoyen français, qui le distinguent en ce qu'ils sont essentiellement le fruit de l'intergénération. La déformation de l'histoire nous donne à penser que les Poilus des tranchées, les héros des charbonnages ou des constructions navales, se battaient pour l'humanité. Nous ne mesurons pas l'outrage fait à la mémoire de ceux qui se battaient pour leurs enfants, pour leurs petits-enfants après eux, et pour la France. La négation de l'origine, de la lignée, et de la transmission, est une autre trahison de l'histoire. Et nous redécouvrirons bientôt que toute ambition est dynastique, et que tout vrai combat d'un homme est pour les siens, lignée, famille ou tribu. Méfions-nous de ceux qui aiment tant l'humanité qu'ils empoisonnent leurs voisins.

Le troisième élément du désordre tient à l'absence de lien entre les proclamations abstraites de « droits à », dont le Président passé de la République s'était fait une triste gloire, et les conditions qui permettent concrètement l'exercice de ces droits et en définissent les bénéficiaires. Nul n'ose plus le dire ; si nous bénéficions de la « Sécu », de la retraite, d'un droit du travail protecteur, mais aussi d'entreprises qui tiennent la route et d'une société qui marche, c'est parce qu'avant nous, nos pères et nos grands-pères l'ont voulu. Et ils l'ont voulu pour nous. Le capital accumulé, moins financier que structurel, a fait de nous ce que nous sommes ; il nous permet de revendiquer des droits qui leur auraient semblé inouïs, mais qu'ils ont rendu possible. Voilà que nous les tenons

pour acquis. Voilà que nous jugeons que le monde honorera les droits que nous nous attribuons sans les financer, sans les gagner, sans les mériter. Le mouvement de la société civile, les divers mouvements citoyens qui se manifestent, ignorent tout des conditions qui ont rendu possible l'abondance dont ils veulent disposer. Sans mesurer ce qu'ils doivent à ceux qui les ont précédés. Sans avoir la plus petite révérence pour ce que ceux-là avaient voulu, et qui était la grandeur de la France et l'honneur des Français. Sans surtout apprécier que la satisfaction des moindres de leurs revendications signifie la perte progressive de l'héritage, et la plongée de la France dans le sous-développement civique qui menace déjà tant de ses quartiers. La question est qu'en identifiant droits du citoyen et droits de l'homme, en voulant que rien n'empêche l'accès à des droits présentés comme universels, ouverts au tout venant, les zéloteurs de la société citoyenne ruinent les conditions qui ont rendu possibles pour les Français l'exercice de ces droits. Leur idéale généralisation détruit les conditions matérielles de leur exercice. Du RMI à la CMU, du droit au logement au droit aux soins, les exemples ne manquent pas de ces systèmes collectifs qui sont tout l'honneur moins de la France comme abstraction que du travail des Français qui les ont rendus possibles, et que leur extension sans conditions ruine doucement.

La société civile prend des sens multiples, variables selon la situation, le moment et la conjoncture. Elle est distincte de la nation et du peuple, désaccordée de l'élection et du suffrage, séparée des institutions et de la République. Elle a le privilège du neuf, plus encore celui de l'indécis. Aucune réalité politique, juridique ou économique ne peut lui être opposée ; le flou la protège, la confusion la nourrit. Si la société civile est sur le pavois, c'est bien qu'il y a quelque chose qui ne marche pas dans la démocratie. Et s'il faut que des associations se mobilisent, que des protestations surgissent, sur des sujets aussi anciens et aussi rebattus que la question du logement et des sans-abri, c'est bien que quelque chose ne fonctionne pas dans la démocratie telle qu'elle est. La citoyenneté est d'autant plus acclamée que ses formes sont moins déterminées et moins institutionnelles. Voilà un autre secret ; la citoyenneté est opposable à tous, elle assure une légitimité sans contestation possible, puisque sans validation quelconque.

Au-delà des formes actuelles d'un débat circonscrit et médiocre, est en jeu la transformation en profondeur de la société française. Car les détournements, les abus et les instrumentalisation n'emportent pas le débat. Car il existe bien, à des milliers d'exemples, de ces initiatives locales qui changent la vie, de ces prises de responsabilité par quelques-uns puis par plusieurs, qui modifient concrètement la situation collective. La vitalité dont elle témoigne est un essai de survie d'une société qui se sait et se sent en danger. Contre les intégrismes, contre les invasions, elle est un rempart. La société civile s'appelle *résistance*. C'est contre l'occupant, contre l'invasion, et contre des lois qui n'étaient pas les siennes et des règles qui n'obéissaient pas à son sang qu'elle s'est manifestée avec éclat. Les temps reviennent où la résistance sera de nouveau à l'ordre du jour, où les mots de République, de citoyen et de concitoyenneté vont tout simplement rappeler aux Français leur devoir, et distinguer le parti de l'étranger de celui de la France.

Ce texte a été publié dans AGIR 30 – Sociétés civiles et pouvoir – Mars 2007.